

Exposé de moyen au tribunal administratif ?

Par **laurielev**, le **04/12/2022** à **01:50**

Bonjour,

Ma requête au tribunal administratif a été rejetée car il n'y avait pas d'exposé de moyens alors que j'apportais des arguments. Pourriez-vous m'expliquer ce que le tribunal administratif attendait par exposé de moyens ? Je demande aussi des exemples et pas des réponses vagues. J'ai envoyé comme moyen erreur manifeste d'appréciation, es-il correct ?

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/12/2022** à **10:39**

Bonjour

Je précise que nous sommes un forum étudiant, nous ne sommes donc pas habilités à prodiguer des conseils juridiques.

Quoiqu'il en soit il est impossible de répondre à votre question sans connaître les faits dans les détails.

Je vous suggère de poster votre problème sur le site Légavox. <https://www.legavox.fr/>